



Prime 1000€ brut



Déclaration CGT chantiers de l'Atlantique au CSE du mercredi 7 septembre 2022: Prime de partage de la valeur

« Aujourd'hui vous demandez aux élus de donner un avis concernant la prime de partage de la valeur que vous souhaitez accorder.

Il est évident que dans le contexte actuel de perte de pouvoir d'achat, d'inflation galopante, et de hausse générale du coût de la vie (énergie, logement), cette prime permettra à beaucoup de sauver les meubles dans l'immédiat.

Mais comme toutes les primes, cela ne règle rien !

Que ce soit la prime de présentisme, la participation, ou l'intéressement plafonné, ces différentes primes ne sont qu'une distribution ponctuelle d'une partie de la richesse créée par les salariés de l'entreprise.

Sans part socialisée, au coup par coup, elles ne répondent pas au vrai problème des salaires aux Chantiers !

Avec les augmentations générales inférieures à l'inflation, nous voyons le problème des salaires d'accueil sous le SMIC revenir.

Avec des salaires qui ne correspondent pas aux compétences, les Chantiers n'arrivent pas à recruter en nombre suffisant, et ne gardent pas les jeunes embauchés.

Sans politique salariale suffisante, nos collègues peinent à finir les fins de mois, à se loger, à vivre sereinement, et tout particulièrement les jeunes !

La CGT prend acte de ce projet de prime de partage de la valeur.

Mais pour nous, l'urgence est à l'ouverture de négociations salariales pour augmenter les taux horaires afin de compenser au minimum l'inflation. »